

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mange-bourgeons: Toujours peu d'activité signalée au vignoble.

Mildiou : Début de suivi biologique au laboratoire.



STADES PHENOLOGIQUES



Bourgeon au stade 05 "débourrement

La douceur de ces derniers jours a été favorable au développement végétatif.

Une certaine disparité entre cépages et entre petites régions est néanmoins observée.

La plupart des parcelles axonaises ainsi que celles de la côte des Bar sont encore au stade 02 "gonflement du bourgeon". Ailleurs au vignoble, les parcelles sont majoritairement au stade 03 « bourgeon dans le coton ». A signaler quelques parcelles de Chardonnay précoces au stade 05 « débourrement du bourgeon».

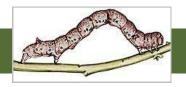
A la faveur des températures douces annoncées pour les prochains jours, le stade 05 devrait se généraliser d'ici à la semaine prochaine sur l'ensemble du vignoble.

Quelques jours de retard sont donc observés par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

REMARQUE: ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 06 au 10 avril sur 168 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.







MANGE-BOURGEONS

Situation

Peu d'évolution depuis la semaine dernière : les dégâts demeurent limités.

Dans la grande majorité des parcelles, aucun dégât n'est observé : près de 90 % des parcelles du réseau sont totalement indemnes.

Seules quelques parcelles présentent de rares ceps touchés, aucune ne dépassant 8 % de ceps avec au moins un bourgeon évidé.

Analyse du risque

La phase de sensibilité aux mange-bourgeons s'étale du stade 02 "bourgeon dans le coton" au stade 06 "éclatement du bourgeon".

La progression rapide des stades phénologiques _





Chenille de noctuelle

Chenille de boarmie

attendue dans les prochains jours devrait limiter la période d'exposition aux mange-bourgeons.

Maintenir la surveillance sur les parcelles encore loin du stade 06, et habituellement concernées. Réaliser une observation sur 100 ceps (20 séries de 5 ceps), pris au hasard à l'intérieur de la parcelle afin de s'affranchir des ceps de bordures plus exposés.

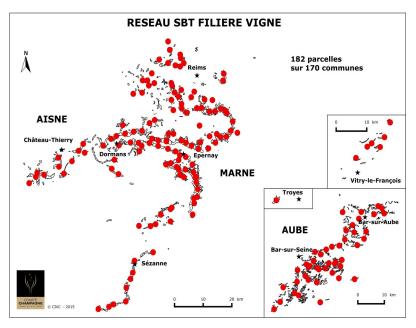
<u>Pour rappel</u>: le seuil d'intervention correspond à un niveau d'attaque constaté supérieur à 15 % des ceps présentant au moins 1 bourgeon évidé.



SUIVI BIOLOGIQUE DU MILDIOU

Actuellement, le suivi biologique indique qu'il faut encore 5 jours en conditions contrôlées (échantillons placés en étuve et conservés à 20 °C) pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver". A suivre...

Réseau de surveillance biologique du territoire 2015



En 2015, le réseau de surveillance biologique du territoire comporte 182 parcelles réparties sur l'ensemble de la zone AOC Champagne.

L'ensemble des acteurs régionaux (services techniques, Chambres d'agriculture, conseillers privés, distributeurs...) sont impliqués dans ce dispositif : réalisation d'observations parcellaires et partage de la situation au vignoble et de l'analyse du risque.

Le BSV Vigne, rédigé chaque semaine pendant la campagne, a pour objectif de mettre à disposition des viticulteurs et des conseillers, les éléments nécessaires au raisonnement des pratiques phytosanitaires. C'est un support reprenant la description de la situation sanitaire au vignoble et l'analyse de risque qui en découle. Pour les viticulteurs, ce bulletin est un outil d'aide pour la gestion de la protection phytosa-

nitaire de leur vignoble. Pour les organismes techniques, les messages BSV sont une des bases utilisées pour l'établissement de leurs conseils et prescriptions d'utilisations des produits phytosanitaires, ces recommandations techniques restant de la responsabilité des préconisateurs et des distributeurs.



En 2015, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, CIVC, Cohesis Vigne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Auboise, Union Champagne, Viti-Concept.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

http://www.champagrica.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html et de la DRAAF :

http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister – Ets RITARD - SOUFFLET Vigne — STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : le CIVC avec relecture de Magister, Coopérative Champagne Coligny et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne: Alexandra BONOMELLI - CIVC. Tél.: 03 26 51 50 62. Courriel: alexandra.bonomelli@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagrica.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.